

**Distribution limitée**

**WHC-98/CONF.203/INF.20**

**Paris, le 29 octobre 1998**

**Original : français**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION  
DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL**

**Vingt-deuxième session  
Kyoto, Japon  
30 novembre -5 décembre 1998**

**Document d'information : Rapport de la Division du patrimoine culturel sur les  
activités marquantes entreprises en faveur de sites inscrits sur la Liste du Patrimoine  
mondial**

**Rapport de la Division du patrimoine culturel  
sur les activités marquantes entreprises en faveur de sites  
inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial  
(depuis la dernière session du Comité du Patrimoine Mondial,  
décembre 1997 – décembre 1998)**

**présenté par M. Bouchenaki,**

**Directeur**

**Division du patrimoine culturel**

## **Introduction**

Conformément aux responsabilités qui lui sont confiées, la Division du patrimoine du culturel du Secteur de la culture met en oeuvre des activités opérationnelles pour la protection et la mise en valeur de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, à la demande des Etats membres. Dans ce cadre, elle met au point les programmes d'action concernant les campagnes internationales de sauvegarde. Elle fournit régulièrement au Centre du Patrimoine Mondial, qui en tient compte dans ses rapports, des informations sur la mise en oeuvre de ces programmes.

## **I. AFRIQUE**

### **1. Ethiopie (Axoum-Lalibela)**

Le site historique de Lalibela en Ethiopie figure sur la liste du patrimoine mondial depuis 1979. Cet ensemble d'églises rupestres intéresse de plus en plus le tourisme, ce qui pose des problèmes spécifiques pour la protection de ces monuments. Des incidences sur la protection et le développement des populations locales sont également à prévoir. Saisi de ces questions, le Comité du Patrimoine Mondial tenu à Naples en décembre 1997 avait demandé l'envoi d'une mission sur place, laquelle a été effectuée du 5 au 12 février 1998 par DIR CLT/CH. Précédé de quelques jours par un consultant technique, M. BOUMENDIL, Secrétaire général de la Fondation Rhône-Poulenc, DIR CLT/CH a été très efficacement aidé par Mme SAOUMA-FORERO du WHC et sur place par M. Lamine CONDE, responsable du Bureau permanent de l'UNESCO, et a pu avoir de fructueux entretiens tant avec les autorités gouvernementales éthiopiennes (en particulier le Ministre de l'Information et de la Culture, M. Woldemichael CHEMU et le Ministre de l'Education, Mme Gennet ZEWIDE qui l'ont reçu à Addis-Abeba) qu'avec Sa Sainteté le patriarche de l'Eglise orthodoxe éthiopienne ABUNA PAULOS, qui a clairement manifesté le souhait de son Eglise d'être associée à l'oeuvre entreprise par l'UNESCO. C'est du reste en compagnie du patriarche qu'il s'est rendu sur place à Lalibela comme aussi sur un autre grand site du patrimoine mondial, Axoum.

Cette mission sur place, faite également en présence du responsable éthiopien

de la protection du patrimoine, M. JARA Haile-Mariam, a permis à DIR CLT/CH d'examiner des problèmes spécifiques de sauvegarde culturelle.

A **Lalibela**, DIR CLT/CH était assisté d'un consultant italien, l'architecte Pietro LAUREANO, envoyé par le Centre du Patrimoine Mondial. Un examen du problème des abris pour touristes a conduit à décider qu'ils devaient rester temporaires et amovibles, pour ne pas gêner le caractère harmonieux du site, ni la tenue des cérémonies religieuses. A **Axoum** il est apparu nécessaire de prévoir une étude d'urbanisme pour parvenir à la sauvegarde du site face à certains projets de construction envisagés par les autorités religieuses, et également de rechercher un spécialiste qui serait en mesure d'élaborer un inventaire du riche patrimoine mobilier constitué de très nombreux objets de culte.

A Addis-Abeba, DIR CLT/CH a pris aussi des contacts avec les organisations internationales représentées sur place, et d'abord avec le bureau de représentation de l'Union européenne ( principal contributeur financier actuel du programme de protection du patrimoine culturel éthiopien) et son directeur, M. Karl HARBO. Une séance de travail au siège de cette représentation a permis, en présence de M. JARA, déjà nommé, de faire progresser substantiellement la coordination des activités d'assistance internationale.

Cette mission doit être considérée comme une mission conjointe du WHC et de CLT/CH.

## **II. ETATS ARABES**

### **1. Liban (Tyr)**

Le 3 mars 1998, la campagne internationale de sauvegarde du site archéologique de Tyr était lancée par le Directeur général de l'UNESCO, Monsieur Federico Mayor.

La préparation de cette action a été menée conjointement par le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et par la Division du patrimoine culturel.

Au delà de son appel solennel, le Directeur général a tenu à proposer des activités concrètes en veillant au lancement des travaux prioritaires pour lesquels un budget initial a été alloué sur un fonds spécial afin d'attirer d'autres donations et contributions. Il a recommandé la mise au point d'un schéma-directeur pour la ville historique de Tyr et le lancement d'actions prioritaires.

La cérémonie a eu lieu en présence de nombreuses personnalités politiques et scientifiques libanaises et étrangères, ainsi que des dignitaires de toutes les communautés du Liban.

A la demande des autorités libanaises, l'UNESCO a :

- préparé les termes de référence pour le Comité National, créé par le Ministre libanais de la Culture, en vertu du Décret n° 79 le 31 décembre 1997 ;
- proposé les noms de trois spécialistes de haut niveau pour composer le Comité Scientifique International pour la campagne de Tyr, les professeurs V. Karageorghis (Chypre), Hassine Fantar (Tunisie) et J.-M.Dentzer (France).
- envoyé sur place, en juillet, un expert Consultant, dont les recommandations ont été adressées en novembre aux autorités libanaises. Ce rapport insiste notamment sur la nécessité de mieux prendre en compte, le patrimoine archéologique et architectural dans l'élaboration du plan d'urbanisme.

#### Difficultés de la situation :

##### 1) Le projet d'autoroute :

Après le lancement de la campagne, l'UNESCO a été informée, de l'envoi, pour approbation, à la DGA d'un plan d'urbanisme pour la ville de Tyr. Il semblerait que ce plan comprenne un projet d'autoroute qui affecterait plusieurs sites archéologiques. DIR/WHC avait envoyé un courrier au Directeur général des Antiquités pour lui rappeler que le plan d'urbanisme, élément fondamental de la campagne, devait être extrêmement respectueux des dispositions de la Convention du patrimoine mondial, ainsi que des autres monuments de l'UNESCO. Il a également proposé la contribution de spécialistes internationaux pour aider à la révision de ce plan d'urbanisme en tenant compte des impératifs du patrimoine.

##### 2) Le remblaiement du port :

L'UNESCO a été informée, notamment par l'Association Internationale pour la sauvegarde de Tyr, de travaux de remblaiement entrepris, semble-t-il, par le Ministère des Travaux Publics, dans la baie du site. Une première lettre avait été envoyée par DIR/WHC au Directeur général des Antiquités du Liban lui demandant un rapport circonstancié sur l'état de conservation de cette partie du site et une seconde signée conjointement par DIR/CLT/CH et DIR/WHC a été adressée au Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur, afin qu'il saisisse le Ministère des Travaux Publics .

Le Directeur général des Antiquités a fait savoir que le Ministre de la Culture avait adressé un courrier au Ministre des Travaux Publics demandant l'arrêt de ces travaux.

DIR/CLT/CH et DIR/WHC ont adressé un courrier au Ministre des travaux publics

le priant de bien vouloir surseoir à tous travaux d'envergure de nature à modifier le caractère du site de Tyr et de ses environs, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

A la demande de Monsieur Ali Haragli, Ministre des travaux public du Liban, une réunion a été organisée le 24 septembre 1998 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en présence du Professeur Jean Leclant. Cette réunion a permis d'attirer l'attention sur les dangers que le remblaiement d'une partie de la baie de Tyr ferait courir au site et de s'accorder sur la nécessité d'attendre le rapport de l'expert de l'UNESCO, finalisé et transmis aux autorités nationales en novembre, avant de poursuivre la préparation du plan d'urbanisme.

## **2. Egypte**

Le 3 mars 1982, aux termes de la résolution 4/11 de l'UNESCO adoptée par la Conférence générale à sa 21ème session, le Directeur général a lancé un appel en faveur de la campagne internationale pour la création du Musée de la Nubie à Assouan et du Musée de la Civilisation égyptienne au Caire.

Un Comité exécutif a été constitué pour conseiller le Directeur général sur toutes les questions qui pourraient se poser au cours des opérations d'aménagement des musées, en ce qui concerne :

- la coordination des travaux de planification et de construction ;
- l'affectation des sommes émanant du fonds-en-dépôt et les activités de promotion à envisager à cet effet.

Ce comité exécutif a tenu dix sessions, dont la dernière s'est déroulée du 13 au 19 juin 1998 à Assouan et au Caire.

### **a) Le Musée de la Nubie à Assouan**

Inauguré le 23 novembre 1997 en présence du Président Moubarak, du Ministre égyptien de la Culture, du Directeur général de l'UNESCO et de DIR CLT/CH, ce nouveau musée de la Nubie à Assouan est l'un des joyaux du patrimoine culturel de l'Afrique et du Moyen-Orient.

La construction de ce musée a été le fruit d'une étroite collaboration entre l'UNESCO, l'ICCROM, l'ICOM, l'ICOMOS, l'IFLA et le Conseil Suprême des Antiquités de l'Egypte.

Il s'étend sur une superficie de 6000 m<sup>2</sup>. Conçu pour abriter une importante collection d'objets de l'art et de la culture nubienne, ce musée comporte trois étages. Il est à la fois un lieu de conservation d'objets (provenant notamment des fouilles archéologiques menées lors de la campagne de Nubie) et un centre de documentation sur l'archéologie, l'ethnographie et le folklore nubien.

Le musée comprend également des salles d'exposition et des ateliers de restauration équipés de matériel perfectionné.

#### **b) Le Musée national de la civilisation égyptienne du Caire :**

Le choix de l'emplacement du nouveau Musée a été arrêté lors d'une mission en juin 1998, après l'examen des caractéristiques des sites possibles au Caire. Le site de Fostât situé entre les zones du Caire Islamique et Copte a été retenu.

### **3. Maroc**

#### **a) Fès : palais Dar Adiyel**

Dans le cadre de la campagne internationale pour la sauvegarde de la Medina de Fès le Palais Adiyel, situé au coeur du quartier Zqaq el Bghal, a été restauré grâce au projet réalisé avec un fonds-en -dépôt de l'Italie.

Les travaux de restauration ont été achevés en mars 1998.

Le palais retrouvera sa précédente fonction de Conservatoire de musique andalouse et malhoun, et l'inauguration est prévue pour le 18 février 1999.

#### **b) Fès : La Synagogue Danan**

Cette synagogue, date du XVII<sup>ème</sup> siècle.

La restauration du monument est placée sous l'égide et le contrôle scientifique de l'UNESCO.

Le financement des travaux de restauration, effectués par la Direction du patrimoine culturel du Maroc est assuré par la famille Danan et par le World Monument Fund .

## **4.Irak**

Après plus de huit ans d'interruption, une nouvelle phase de coopération se dessine entre l'UNESCO et l'Irak.

En août 1998, une première mission exploratoire s'est rendue à Bagdad suivie d'une seconde mission de Dir CLT/CH du 14 au 17 septembre 1998, pour établir un bilan de la situation du patrimoine culturel Irakien, en vue d'une assistance technique de l'UNESCO.

Au cours des entretiens avec le Ministre de l'Education et le Directeur général du Département des Antiquités de l'Irak, les actions prioritaires à mener pour la réhabilitation des musées et des sites ont été définies.

Trois projets ont ainsi été envisagés :

- La réhabilitation du Musée National de Bagdad (système de ventilation, de climatisation, installations électriques, destruction des termites, muséologie).
- La conservation des manuscrits du Centre Dar Saddam qui abrite environ 45.000 manuscrits et miniatures . La formation du personnel de ce centre a été également envisagée,
- La restructuration du Musée National d'Art Contemporain de Bagdad.

Le Directeur général de l'UNESCO a approuvé 200.000 \$ US pour la réalisation de ces projets.

## **IV. AMERIQUE LATINE**

### **1.Equateur**

Une étude sur les expériences les plus réussies en matière de réhabilitation des centres historiques sera élaborée à partir des conclusions du colloque-atelier qui s'est tenu à Quito, du 22 au 27 novembre 1998, organisé conjointement par le Ministre français de la Culture et de la Communication, la Banque ibéroaméricaine de développement (BID) et l'UNESCO.

## **2. Ile de Pâques (Chili)**

Le patrimoine artistique et écologique de l'île de Pâques fera l'objet d'un important projet de restauration et de sauvegarde, qui sera mis en oeuvre par l'UNESCO et financé par les fonds-en-dépôt japonais pour un montant de 671.000\$ US.

Le projet consiste à :

- mettre en oeuvre des activités de recherche, de restauration et de gestion de l'héritage culturel de l'île de Pâques permettant notamment de stimuler le développement économique et social de la communauté locale ;
- renforcer les capacités de gestion de ce patrimoine par la population locale ;
- développer des programmes destinés aux techniciens et aux professionnels locaux.

Le projet prévoit également la création d'un laboratoire de recherche pour la restauration des statues « maoi ».

## **3. Antigua ( Guatemala)**

Après le passage du cyclone Mitch qui a dévasté le Nicaragua, le Honduras, El Salvador et le Guatemala, un membre du Secrétariat s'est rendu au Guatemala du 29 novembre au 3 décembre 1998.

La mission a pour but de rencontrer les autorités du Guatemala, de faire le bilan des dégâts subis par le patrimoine et d'examiner la coordination entre les différentes équipes techniques des organisations internationales. L'aide bilatérale et la définition d'un schéma directeur clair pour la campagne de sauvegarde sera également étudiée.

## **IV. ASIE**

### **1. Cambodge (Angkor)**

DIR CLT/CH a participé à la réunion quadripartite du 27 mars 1998 puis, le 19 mai dernier à la session plénière du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor.

Ces deux réunions ont été l'occasion de dresser un bilan des cinq années de coopération internationale et d'étudier l'état d'avancement de tous les projets opérationnels entrepris sur le site. Ces projets, incluant la restauration du temple du



Bapuon et de la terrasse des éléphants, financée par le fonds-en-dépôt français auprès de l'UNESCO, l'étude et la restauration des Prasat Suor Prat et des bibliothèques d'Angkor Vat et du Bayon, financés par le fonds-en-dépôt japonais, évoluent à un rythme satisfaisant. Ont été également évoquées les dégradations causées par les pluies de septembre 1997, qui ont provoqué l'effondrement des gradins des douves ouest d'Angkor Vat. Les Ministres d'Etat, de la Culture et des Beaux-Arts ont exprimé le souhait d'une intervention rapide sur ce monument le plus symbolique du Royaume du Cambodge.

La session technique du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (C.I.C.), dont l'UNESCO assure le Secrétariat, se réunira à nouveau en décembre 1998.

#### Assistance d'urgence :

Les études hydrogéologiques des douves d'Angkor financées dans le cadre d'une requête d'assistance d'urgence accordée par le Bureau du patrimoine mondial en juin 1998, sont en cours de réalisation.

#### Projets opérationnels :

Les projets opérationnels en cours financés par les fonds-en-dépôt auprès de l'UNESCO et menés par les différentes équipes internationales évoluent à un rythme satisfaisant.

La phase II du projet de restauration du temple du Pré Rup, dont le financement a été accepté par le Gouvernement italien à travers son fonds-en-dépôt auprès de l'UNESCO, a débuté en novembre 1998. D'une durée d'un an, ce projet permettra la consolidation des trois tours sud-est ainsi que l'étude structurelle des cinq tours supérieures.

Au sein du laboratoire photographique de la Conservation d'Angkor, un département d'images digitales est en cours d'installation. Il s'accompagne d'un projet de formation de jeunes photographes nationaux aux techniques de la numérisation.

Le projet de formation dans les facultés d'architecture et d'archéologie à l'Université Royale des Beaux-Arts de Phnom Penh, financé par le fonds-en-dépôt japonais auprès de l'UNESCO, continue pour l'année académique 1998/99.

A titre bilatéral, la dernière phase d'intervention sur le temple du Preah Ko, dont le financement est assuré par le Gouvernement allemand, a repris en novembre 1998.

Trafic illicite :

L'UNESCO et le C.I.C. restent toujours vigilants sur la question du trafic illicite. Afin de préparer un inventaire national des biens culturels, le Ministère de la Culture et des Beaux-Arts travaille au dégagement et à la mise sous surveillance des sites de Sambor Prei Kuk et Beng Meala. Pour sa part l'UNESCO soutient le projet de cartographie archéologique entrepris par l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

## **2. Monuments de la vallée de Kathmandu (Népal)**

Le 29 octobre 1998 M. Purna Bahadur Khadka, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, a adressé au Directeur général une lettre l'informant que le Gouvernement du Népal avait intégralement mis en oeuvre les 16 recommandations formulées par le Comité du patrimoine mondial.

L'accent a été plus particulièrement mis sur les aspects légaux et administratifs. Une unité permanente de conservation du patrimoine a été créée sous l'autorité du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

Son rôle consiste à superviser la Vallée de Kathmandu, en tant que site du patrimoine mondial.

Un plan d'action a été élaboré en 1998 par une mission conjointe UNESCO/ICOMOS.

Le rapport annuel établi par le Gouvernement Népalais, l'UNESCO et l'ICOMOS sera soumis à la 22<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial.

## **3. Les monuments Bouddhistes de Gandhara (Pakistan)**

Les sites de Mekhasanda, Thareli et d'autres de la région de Gandhara ont fait l'objet de fouilles archéologiques, notamment par l'Université de Kyoto.

Les fonds-en-dépôt japonais ont permis la conservation et le développement de la zone de Gandhara (mise au jour du grand complexe monastique du Ranigat, etc..)

La réalisation intégrale du projet sera achevée fin 1998.

## **4. Conservation et préservation des monuments Bouddhistes de Sanchi et de Satdhara (Inde)**

Malgré le retard pris pour des raisons techniques, la progression des travaux confiés a été positivement appréciée par le comité international d'experts.

A Sanchi, la stabilisation du Stupa Hill a été entreprise. Les fouilles de la zone entre le tank N°1 et le Stupa N°2 ont continué et les mesures nécessaires ont été prises pour

A Satdhara, l'enregistrement photographique ainsi qu'une cartographie de base ont été réalisés.

### **5. Le triangle culturel du Sri Lanka**

La cérémonie de clôture de la Campagne internationale pour la sauvegarde du triangle culturel aura lieu en avril 1999.

### **6. Conservation de Chogha Zanbil (Iran)**

Grâce au fonds-en-dépôt japonais et à la participation financière de l'Iran, un projet de conservation intégrale (documentation, enregistrement de données, analyse...) a été mis en place en 1998.

### **7. Le patrimoine culturel de l'Afghanistan**

Aucun site Afghan n'est à ce jour inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

CLT/CH souhaite néanmoins communiquer l'information suivante :

Le 30 septembre 1998 le Comité international du Bouclier bleu a organisé au Siège de l'UNESCO à une réunion d'experts sur la protection du patrimoine culturel Afghan.

Un budget de 113.000 \$ US, provenant du fonds-en-dépôt italien pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Afghanistan, a été approuvé, en septembre 1998, pour une période de trois ans.

Les objectifs du projet consistent à :

- mener des opérations de sauvetage d'urgence
- préserver les musées (en particulier le musée de Kaboul) et les monuments afghans.
- promouvoir le patrimoine culturel de l'Afghanistan.

## **V. EUROPE**

### **1. Luxembourg**

A l'initiative du Ministre de la Culture du Luxembourg, une réunion de travail a été organisée le 11 juin 1998 pour étudier les projets relatifs à l'aménagement du Musée de la Forteresse. De plus, en vue des travaux devant être entrepris pour la réalisation du Musée d'Art Moderne « Grand Duc Jean » et de la liaison entre ce Musée et celui de la Forteresse, une mission d'experts s'est rendue sur place au début du mois de juillet 1998.

Ces consultations entreprises à l'initiative du Ministre de la Culture du Luxembourg visent à assurer le respect des principes admis en matière de constructions contemporaines dans un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

### **2. Restauration et préservation du Monastère de Probotă (Roumanie)**

Des travaux de conservation, de nettoyage, de consolidation et de restauration des peintures sont menés dans le « pronaos » et dans la chambre funéraire. Un abri temporaire de 600 m<sup>2</sup> a été construit en vue de protéger la fouille. Des travaux architecturaux ont été également conduits dans l'église Saint Nicolas.

En octobre 1998, un budget supplémentaire de 80.456 \$ US provenant du fonds-en-dépôt japonais a été approuvé en vue de la création d'une banque de données et d'un site Web sur le projet de restauration (relevés architecturaux et épigraphiques).

### **3. Dubrovnik**

Grâce à l'appui du Fonds du patrimoine mondial, l'UNESCO a pu envoyer deux experts à la 17<sup>e</sup> session du Comité international pour la réhabilitation de la ville, en septembre dernier.

Il a alors été constaté que 80% des bâtiments endommagés lors des bombardements étaient à présent restaurés ou en voie de restauration. Les conclusions des experts de l'UNESCO rejoignent donc pleinement celles de l'ICOMOS, présentées à cette session du Bureau du patrimoine mondial.

## **VI. COOPERATION AVEC LA BANQUE MONDIALE**

Le Directeur de la Division du patrimoine culturel a accompagné le Directeur général lors de la réunion internationale des 28 et 29 septembre derniers, consacré au patrimoine culturel dans le développement durable. Les jours suivants, il a été possible d'identifier avec la Banque un grand nombre de projets de restauration et de réhabilitation à travers le monde qui pourront donner lieu, pour leur composante culturelle, à un partenariat avec l'UNESCO. Ainsi serait prolongée et amplifiée la prochaine coopération déjà engagée avec la Banque pour Fèz et le Mali, notamment.

L'UNESCO est également partenaire de la Banque pour la préparation d'une conférence sur le financement du patrimoine culturel comme facteur de développement, qui sera organisée à Rome en octobre 1999, avec le soutien du gouvernement italien.

## **VII. ACTIVITES DE PROMOTION**

### **a) Exposition au siège des Nations Unies- New York « D'Abou Simbel à Angkor » 14– 31 mai 1998**

Cette exposition, largement financée par le Comité du patrimoine mondial a connu un grand succès .

Les médias ont largement couvert l'événement.

L'exposition a occupé le hall principal du bâtiment des Nations Unies. Dès l'entrée, le public a été attiré par les Grands Temples d'Abou Simbel et d'Angkor. Des maquettes et deux cents panneaux ont illustré aussi bien les projets de sauvegarde que le développement des musées dans 33 pays. Une riche documentation constituée de dossiers de presse, de publications de l'UNESCO en matière de patrimoine et de posters a été présentée. Un matériel audio-visuel a projeté les films de l'UNESCO.

Le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies, a rendu, dans son discours, un hommage chaleureux à l'action de l'UNESCO pour le patrimoine et a encouragé la poursuite de projets similaires avec les Nations Unies.

### **Itinéraire de l'exposition aux USA**

L'exposition a duré jusqu'au 31 mai 1998 au siège des Nations - Unies. Elle s'est déplacée depuis dans différentes villes américaines, et notamment à la Banque mondiale, ainsi qu'à la Fondation Getty.

### **b) «Culture et développement au tournant d'un millénaire : défi et réponse », Banque mondiale, Washington (28 – 30 Septembre 1998)**

Cette exposition organisée par la Banque mondiale et présentée en ce moment à Kyoto, a pour but de sensibiliser et informer le public sur l'importance du patrimoine culturel en tant que vecteur du développement et de mettre en évidence les bénéfices de l'investissement financier dans ce patrimoine

Grâce aux contributions FIT, notamment celles du Japon, de la France et de l'Italie, un certain nombre de sites du patrimoine mondial bénéficie actuellement de programmes de réhabilitation et de mise en valeur. La Division du patrimoine culturel coordonne constamment ses activités avec celles du Centre du patrimoine mondial et étudie avec lui la meilleure façon d'utiliser les ressources disponibles.